

REPUBLIQUE GABONAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PROGRAMMATION DU DEVELOPPEMENT

COMMISSION NATIONALE DES TIPPEE

SECRETARIAT PERMANENT

PROJET eGabon

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N° AMI/11-2018/ eGabon

No. De référence : 5 (PPM)

Recrutement d'un Consultant Individuel pour l'élaboration de l'annuaire statistique 2017

En Juillet 2013, l'ANINF et le Ministère de la Santé et de la Prévoyance Sociale (MSPS) ont préparé un Dossier de cadrage Projet « SI Sanitaire » pour le Ministère de la Santé. Cette note couvre notamment l'architecture fonctionnelle, la planification du projet et les estimations de coûts initiales.

Dans ce contexte, le gouvernement Gabonais a sollicité l'appui de la Banque mondiale pour préparer le projet eGabon, dont une des composantes (le projet « SNIS ») a pour objectif d'appuyer le Ministère de la Santé et de la Prévoyance Sociale (MSPS) et l'Agence Nationale des Infrastructures Numériques et des Fréquences (ANINF) dans la conception, la réalisation et le déploiement d'un nouveau système d'information sanitaire, au plan national dans le cadre général de la mise en œuvre du Schéma Directeur National du Système d'Information (SDNSI) de l'Administration Gabonaise. Par Arrêté numéro 0276/MSPS/SG du 11 septembre 2015 a été instituée au sein du MSPS une commission pour la mise en œuvre du projet de renforcement du système national d'information sanitaire (SNIS) au Gabon. Cette Commission comprend un Comité de pilotage, une Direction du Projet, une Equipe Projet et des Comités Régionaux.

Dans le cadre de l'exécution de ce projet, le Gouvernement de la République Gabonaise souhaite s'adjoindre les services d'un Consultant Individuel qui viendra en appui à la Direction du projet « SNIS » **pour «pour l'élaboration de l'annuaire statistique 2017 »**. Ce document servira d'appui à l'élaboration de la carte sanitaire 2017 et du Tableau de Bord Général de la Santé (TBGS) 2017.

I. Objectif Général

L'objectif général de l'étude est de recueillir les données sanitaires sur l'ensemble du territoire pour l'élaboration de l'annuaire statistique 2017.

II. Mandat du Consultant

Il est attendu du consultant les prestations suivantes :

- Revue documentaire ;
- Conception et élaboration des outils de collecte de données ;
- Conception et élaboration des plans d'analyse ;
- Discussion et approbation du questionnaire par l'équipe projet
- Conception et réalisation d'une base de données;
- Formation des agents de l'équipe projet aux outils, à la collecte des données et à la saisie des données collectées ;
- Coordination, orientation et supervision des agents de collecte de données sur le terrain;
- Production d'un rapport de mission ;
- Atelier de traitement, d'analyse et de validation des données ;
- Atelier de restitution des résultats de l'étude.

III. Qualifications et compétences attendues

Le Consultant Individuel doit avoir le profil suivant :

- un niveau BAC+5 dans les domaines des statistiques ou de la santé publique et n'ayant aucun contrat avec la Fonction Publique ;
- plus de 5 ans d'expérience dans le domaine de l'appui ou du conseil dans la réalisation des études épidémiologiques;
- être capable d'utiliser les outils analytiques appropriés pour assurer une bonne collecte de données ;
- réalisé au moins deux enquêtes comparables dans les dix dernières années;

- une bonne connaissance du système de santé Gabonais;
- pris part à l'élaboration de l'un des documents suivant : annuaire statistique sanitaire, tableau de bord général de la santé et carte sanitaire.

Les Consultants Individuels éligibles sont invités à manifester leur intérêt, en faisant acte de candidature et en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations décrites ci-dessus. Ces informations doivent être fournies au moyen du dossier suivant :

- Lettre de candidature ;
- CV certifié par le candidat, daté et signé (Présentation du candidat domaine d'expertise, Expérience générale du candidat durant les dernières années ; Références récentes et pertinence en missions similaires, équivalentes ou de même complexité technique avec mention obligatoire des données suivantes : libellé des missions, pays, période d'exécution, état des réalisations) ;
- Des photocopies légalisées des diplômes et Certificat de Travail, les originaux seront présentés lors de l'interview ;

A l'issue de la manifestation d'intérêt, un Consultant Individuel sera retenu et consulté à partir de la méthode de sélection de Consultants Individuels (CI) et ce, conformément aux procédures définies dans les Directives "Sélection & Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID – Version de Janvier 2011 révisées en 2014", et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir le cahier de charge de ce mandat ou des informations complémentaires sur demande écrite à l'adresse ci-après : **Commission Nationale des TIPPEE B.P. : 22 Libreville – Gabon** ou par téléphone au n° (+241) 05 19 04 08 aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale GMT+1) et par courrier électronique à : tippegabon@cntippee.org

Les plis porteront la mention suivante « **Recrutement d'un Consultant Individuel pour l'élaboration de l'annuaire statistique 2017**».

Les dossiers de manifestations d'intérêt seront présentés en français en Cinq (05) exemplaires (un original et Quatre copies) par dépôt direct à l'adresse suivante :

Nom : Michel Auguste BUSAMBA

Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des TIPPEE

Adresse : Haut de Gué-Gué à 50 mètres avant le Lycée AWASSI

B.P. : 22 Libreville - GABON

E-mail : tippegabon@cntippee.org

Tel : + 241 05 19 04 08 / +241 05 19 04 03 et doivent parvenir au plus tard le 27 Juillet 2018 à 12h00 (heure locale GMT + 1).